



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112394

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment de réduire le nombre de BOP en supprimant les BOP centraux destinés à recentraliser la dépense, M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

M. Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Migaud, député de l'Isère, ont souhaité, dans le cadre de leurs travaux sur la mise en oeuvre de la LOLF, que le nombre de budgets opérationnels de programmes (BOP) soit réduit, notamment en supprimant les BOP centraux qui seraient destinés à « recentraliser » la dépense. Cette préoccupation est partagée par le ministère délégué au budget et à la réforme de l'État. C'est pourquoi la circulaire du 26 juillet 2006, relative à la préparation de la gestion 2007, a préconisé une rationalisation de la cartographie des BOP et des UO (unités opérationnelles). Elle a ainsi recommandé de redéfinir le périmètre des BOP nationaux et de diminuer leur nombre au profit des BOP déconcentrés, notamment dans tous les cas où leur existence n'a pas d'autre justification que d'identifier une enveloppe budgétaire au profit d'un service ou d'une seule nature de dépense.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112394

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12841

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4080